



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CM19/2016

### DIAGNOSTIC ET EVOLUTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour le diagnostic et l'évolution de sa charte graphique.

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5<sup>ème</sup> étage bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Bloc K, Espace de Tunis 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cent dinars (100 d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des charges comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CM.19/2016  
DIAGNOSTIC ET EVOLUTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE  
DE LA BANQUE DE L'HABITAT »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives désignées à l'alinéa **d** de l'article **8** du cahier des charges y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à **trois milles (3 000) dinars**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe n°1 – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces désignées à l'article 10 y compris le cahier des charges cacheté, signé et paraphé.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe n°2 – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces désignées à l'article 9 du cahier des charges.

**Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.**

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 10/01/2017** jusqu'à 16 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.